

Madame la Directrice Académique,

Le mouvement des enseignants premier degré va débuter dans quelques jours, accompagné de la liste des postes. Certains supports ne vont pas apparaître car réservés pour les 22 stagiaires de l'an prochain. Cela fera donc 11 supports.

Concernant ces supports, nous voudrions vous rappeler quelques points évoqués avec vos prédécesseurs.

Dès la mise en place de ces mi-temps, nous avons demandé, dans la mesure du possible, que ce ne soit pas toujours les mêmes écoles qui accueillent des stagiaires. Nous avons argumenté que laisser un support stagiaire sur un établissement entraînait une instabilité pédagogique récurrente, pénalisante pour la mise en place de projets à moyen terme et pour établir une relation de confiance avec les parents. A cela s'ajoute le travail forcément nécessaire de l'équipe pédagogique pour accompagner ce nouvel enseignant. Parfois, cela amène aussi deux nouveaux enseignants, augmentant le nombre de collègues sur l'école et alourdissant la tâche des directeurs.

Autre élément à prendre en compte, le profil de l'école choisie. Bien qu'on puisse penser qu'un stagiaire sera confronté à toutes les situations, il nous semble important que ce futur collègue commence dans des conditions favorables à son apprentissage, c'est d'ailleurs ce que souhaite le ministère en essayant de ne pas donner de classes de CP ou de CM2. Pour cela, nous avons alerté vos services sur des implantations dans des écoles où les équipes sont déjà impactées par des situations de forte tension, comme par exemple à l'école Paul Ramadier de Rodez. Malheureusement, nos remarques ont été partiellement prises en compte et nos craintes se sont justifiées, accentuant des situations déjà problématiques sur le terrain.

Nous attirons donc, une nouvelle fois, votre attention sur la nécessité d'un réel roulement entre les écoles, lors de l'attribution des postes de stagiaire et nous renouvelons notre demande de ne pas affecter ces futurs collègues dans des écoles difficiles.

Comme nous l'évoquions plus haut, ces supports ne vont pas apparaître lors de la publication des postes. Certains collègues vont donc les chercher en vain. Par souci de transparence, il nous semble donc important qu'une information soit faite.

Cela est aussi vrai pour les enseignants des écoles concernées. L'an dernier, nous avons demandé à ce qu'ils soient informés, ce que vos services avaient fait. Nous demandons qu'il en soit de même cette année.

Veuillez recevoir, Madame La Directrice Académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Simon Bories, Responsable Entrants dans le métier du SE-Unsa 12

Sébastien Ségur, Secrétaire départemental du SE-Unsa 12